

On vous accueille !

PROCHE DE VOUS, PROCHE DE CHEZ VOUS



**France
services**

Liberté
Égalité
Fraternité

GUIDE 2026



Des aides dans vos démarches administratives et numériques



France services Val de Saône Centre, un guichet unique de proximité

Portée par la Communauté de Communes Val de Saône Centre, la France services du territoire accueille depuis 2022 les usagers à Montmerle-sur-Saône et depuis 2025 à Thoissey.

Ce service sert de relais entre les usagers et 12 organismes de services publics nationaux, partenaires de France services.



conseils
proximité
gratuit
accompagnement
guichet unique



2 AGENTS
à votre
service

Une aide dans vos démarches administratives

Deux conseillères locales apportent une **aide personnalisée, gratuite et confidentielle** pour les principales démarches administratives du quotidien auprès des partenaires.

Formées et qualifiées, elles vous accompagnent dans vos démarches ou vous orientent vers un correspondant au sein des réseaux partenaires dans les cas de situations complexes.

Deux lieux d'accueil sont proposés pour favoriser la proximité sur l'ensemble du territoire (voir la dernière page).

Avant de venir nous voir,
pensez à prendre :

- Vos documents et correspondances avec l'administration concernée
- Vos identifiant et mot de passe
- Votre adresse mail et son mot de passe ou tout appareil (tablette, ordinateur portable) sur lequel vous recevez vos mails
- Votre téléphone portable

France services Val de Saône Centre met à disposition et accompagne l'utilisation des outils informatiques



Les conseillères vous guident aussi dans l'utilisation des outils informatiques pour les situations suivantes : création d'une adresse email, création d'un espace personnel en ligne et de vos accès sécurisés France Connect.

France services met également à disposition, pour vos démarches, un ordinateur dans un espace réservé, un photocopieur-scanner (sur demande auprès des conseillères), une connexion wifi ainsi qu'un espace de confidentialité permettant d'organiser un rendez-vous en visio-conférence avec les partenaires nationaux France services.



IMPORTANT

**Ce que nous
ne faisons pas !**

Les conseillères France services n'instruisent pas les dossiers et ne peuvent pas vous accompagner dans les démarches suivantes :

- ➔ Demandes ou modifications de titres de séjour
- ➔ Dépôts de plaintes en ligne
- ➔ Démarches MDPH
- ➔ Dossiers financiers et de surendettement
- ➔ Demandes d'aide d'urgence, alimentaire ou de logements
- ➔ Services d'écrivain public
- ➔ Autorisations d'urbanisme

Découvrez nos évènements !

France services Val de Saône Centre organise régulièrement des ateliers thématiques d'information collective en lien avec ses partenaires nationaux et locaux et des permanences exceptionnelles hors les murs.



**Suivez nos évènements
sur le profil Facebook
de la CCVSC :**

<https://www.facebook.com/ccvsc01>

Pour quelles démarches administratives puis-je contacter France services ?

Les conseillers vous apportent des informations de premier niveau et vous aident pour :



- ✓ faire la pré-demande en ligne de **carte d'identité** et de **passport**
- ✓ demander l'immatriculation d'un **véhicule**
- ✓ faire la déclaration de vente d'un véhicule
- ✓ modifier l'adresse sur la carte grise
- ✓ faire toutes démarches liées au **permis de conduire**



- ✓ imprimer une attestation via le compte **AMELI** de la Caisse Primaire d'Assurance Maladie
- ✓ suivre les remboursements
- ✓ demander une nouvelle carte vitale
- ✓ demander la complémentaire **Santé Solidaire**



- ✓ être informé sur les droits à la **retraite**
- ✓ faire une estimation de la retraite
- ✓ faire une demande de retraite



- ✓ être informé et accompagné sur les prestations sociales, la retraite et la couverture santé de la **Mutualité Sociale Agricole**



- ✓ être informé sur vos droits auprès de la **Caisse d'Allocations Familiales (CAF de l'Ain)**
- ✓ faire une simulation de vos droits (RSA, APL)
- ✓ mettre à jour votre situation
- ✓ déclarer vos ressources trimestrielles
- ✓ déposer une demande de prestation
- ✓ suivre une démarche





- ✓ être informé sur les conditions d'éligibilité et d'utilisation du **Chèque énergie**
- ✓ faire une simulation de droit
- ✓ déposer une réclamation



- ✓ être informé sur **MaPrimeRénov'** ou **MaPrimeAdapt'**
- ✓ être mis en lien avec un conseiller pour évaluer les aides de rénovation énergétique ou suivre votre projet d'adaptation
- ✓ être accompagné pour le dépôt de la demande en ligne



- ✓ vous inscrire à France Travail : **emploi, formation, allocation chômage**
- ✓ faire une actualisation mensuelle de votre situation



- ✓ faire votre déclaration de **revenus** en ligne
- ✓ imprimer un avis d'imposition
- ✓ faire le paiement en ligne
- ✓ prendre un RDV avec un conseiller de la Direction générale des impôts
- ✓ mettre à jour le prélèvement à la source



- ✓ être informé et orienté vers un **service juridique** adapté (juriste, conciliateur de justice, défenseur des droits, aide aux victimes)
- ✓ demander un extrait de votre casier judiciaire en ligne
- ✓ demander une **aide juridictionnelle** en ligne



- ✓ réexpédier et faire suivre votre **courrier**
- ✓ activer votre Identité Numérique



- ✓ être accompagné en tant que particulier employeur ou salarié, sur les sites **CESU** et **Pajemploi**
- ✓ être accompagné en tant qu'**autoentrepreneur**
- ✓ créer un compte, déclarer un chiffre d'affaires ou un salaire, consulter ou imprimer vos documents



Vous pouvez également rencontrer des partenaires locaux

Nous accueillons des partenaires locaux qui assurent des permanences sur rendez-vous à France services et qui peuvent être sollicités directement ou avec l'aide des conseillères.



Le centre des impôts



Vous pouvez rencontrer et échanger avec des agents du Centre des Impôts (hors foncier et entreprises).



Permanences :
tous les jeudis de 9h à 12h
sur RDV uniquement



Contact : rendez-vous
sur www.impots.gouv.fr

Les conseillères peuvent vous aider

Le centre départemental de la solidarité



Le Centre Départemental de la Solidarité de Saint-Didier-sur-Chalaronne vous informe sur les droits en matière de **prestations sociales, médicales**, d'accès à la **formation** ou au **logement**. Les assistantes sociales vous accompagnent et soutiennent les personnes en difficultés. Elles peuvent également orienter vers des lieux d'accueil spécialisés lorsque c'est nécessaire ou peuvent servir de médiatrices lorsque les dossiers sont complexes.



Permanences :
tous les vendredis
de 14h à 17h
sur RDV uniquement



Contact :
pour prendre rendez-vous
contactez le 30 01

Plus d'informations sur : www.ain.fr/solutions-services-infos-pratiques/

Le point conseil budget



Le Point Conseil Budget accompagne les personnes qui souhaitent améliorer la gestion de leur budget, faire face à une situation financière difficile ou anticiper un changement de situation familiale ou professionnelle. Les conseillers proposent des conseils gratuits, confidentiels et personnalisés.



Permanences :
tous les mardis de 9h à 12h
et de 14h à 17h
sur RDV uniquement



Contact : Guillaume LITAUDON
Coordinateur/référent
06 95 97 01 19



pcb@udaf01.fr

Dispositif porté par l'UDAF 01

Le conciliateur de justice



Le Conciliateur de justice met ses compétences à votre disposition pour trouver un accord amiable sans procès.

Il vous accompagne gratuitement, rapidement et en toute confidentialité pour régler les litiges de voisinage, des difficultés dans le cadre d'un achat ou pour un différend entre propriétaire/ locataire.

La conciliation de justice est obligatoire pour les litiges de moins de 5 000 €, préalablement à tout procès !



Permanences :

1er et 3ème mardi du mois
de 9h à 12h et de 14h à 17h
(hors vacances scolaires)
sur RDV uniquement



Contact :

Véronique LUCOT
conciliatrice de justice



veronique.lucot@conciliateurdejustice.fr

La Mission Locale



La Mission Locale accompagne les jeunes de 16 à 25 ans dans leurs démarches et leur projet professionnel : emploi, formation professionnelle, logement, santé.



Permanences :

tous les jeudis de 9h à 12h
sur RDV uniquement



Contact : Mission Locale Bresse
Dombes Côtière - 09 72 42 94 29

Val de Saône Rénov' + Espace conseil France Rénov'



Que vous soyez propriétaire, locataire ou entreprise, **Val de Saône Rénov' +** est un **espace conseil France Rénov'** qui vous accompagne dans la rénovation énergétique de votre logement ou local (isolation thermique, chauffage, régulation et eau chaude, énergie renouvelable) et vous oriente pour tout projet d'adaptation au handicap ou en faveur de l'autonomie.



Permanences :

2ème et 4ème lundi du mois
sur RDV uniquement



Contact :

pour les particuliers :
04 74 45 12 40
pour les entreprises :
04 74 45 16 46

Les travailleurs sociaux de la CAF de l'Ain



Soutien aux familles avec enfants à charge dans le cadre d'une offre de services s'appuyant sur les événements de la vie : la séparation, le décès d'un conjoint ou d'un enfant, les familles bénéficiaires d'AJPP, le parent seul dans le cadre d'une grossesse et pour les familles en impayé de loyer bailleur privé exclusivement.



Permanences :

sur RDV uniquement



Contact : via votre espace
personnel sur caf.fr

Les conseillères peuvent vous orienter

Où rencontrer les conseillères France services ?

à Montmerle-sur-Saône



2 rue de Lyon

09 74 36 65 35

franceservices@ccvsc01.org



Lundi : 14h-18h
Mardi : 9h-12h et 14h-17h
Mercredi : 9h-12h et 14h-17h
Jeudi : 9h-13h
Vendredi : 14h-18h

Sans rendez-vous !

Comment se rendre à France services Montmerle-sur-Saône ?

En voiture :

plusieurs parkings gratuits à proximité, stationnement gratuit rue du Port et rue du Pont, autres rues en zone bleue.

En bus :

lignes A13 et A20

À vélo :

via la Voie Bleue et/ou itinéraires balisés



à Thoissey



au centre social
2 rue de la grande Mademoiselle

09 74 36 65 35

franceservices@ccvsc01.org



Lundi : 8h30 - 12h30

Uniquement sur rendez-vous !

Inscription en amont obligatoire par téléphone
(aux horaires d'ouverture à Montmerle-sur-Saône)

Comment se rendre au centre social ?

En voiture :

stationnements gratuits à proximité

À vélo :

via la Voie Bleue et/ou itinéraires balisés

En bus :

lignes A14 et A20



Service subventionné par :



Suivez l'actualité de votre France services

sur le site Internet
www.ccvsc01.org



sur la page Facebook de la CCVSC



flashez-moi !